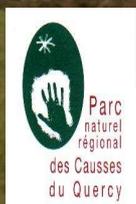


Limogne

infos

N° 49 / Hiver 2013
Diffusion gratuite
N° ISSN 1274-7815
mairie.limogne@wanadoo.fr



Engagés pour l'avenir

« La vraie générosité envers l'avenir consiste à tout donner au présent » : ce sont les mots d'Albert Camus.

Se préoccuper de solidarité aujourd'hui, c'est préparer l'avenir.

La solidarité s'exprime à tous les niveaux de nos champs d'action, qu'il s'agisse de l'environnement, de la culture, du sport, de l'éducation... Elle se tisse entre les générations, les habitants et les villages alentour.

La solidarité commence par la promotion d'un développement harmonieux, respectueux des équilibres fondamentaux et d'une équité sociale indispensable.

Penser aux générations futures passe par une bonne gestion au présent.

Un futur programme d'actions concrètes se met en place pour construire un village harmonieux, où se conjuguent essor économique, protection de l'environnement et bien-être des habitants.

Aussi, la solidarité c'est aider au moment où on en a le plus besoin. Personne n'est à l'abri d'un accident de parcours, surtout dans le contexte économique actuel.

La municipalité vous présente le dernier Bulletin Municipal de sa mandature.

Si nous avons retardé la parution de ce bulletin, et nous vous prions de nous en excuser, c'est que des projets importants pour l'avenir de notre village étaient en attente de confirmation.

C'est aujourd'hui chose faite.

En vous souhaitant de passer de bonnes fêtes,

Votre Maire,



Francis Mercadier

Sommaire

Édition Hiver 2013

Le mot du maire

p. 2

Le bulletin des associations

p. 12

Le journal du conseil municipal

p. 4

1/ Environnement

2/ Inauguration chasse-patrimoine

3/ Mise aux normes du camping

4/ Réfection du terrain de foot

5/ Création d'un poste de chef d'équipe

6/ Rythmes Scolaires

7/ Intégration Communauté de Communes

8/ Point sur la salle culturelle

9/ Création d'un parking

10/ Perspectives

- A livre ouvert
- APE Écoles publiques / Découverte et sauvegarde du patrimoine
- L'école Saint Joseph / L'APIL
- Amicale des pompiers / FNACA / Club de gym
- Cercle de l'Amitié / Remue-Méninges/ Wushu Flow / Causse Sud 46 / Rallye Bel Air
- Trufficulteurs / ABRI
- L'EHPAD

Infos pratiques

p. 26

Le carnet du village

p. 28

INVITATION

Francis MERCADIER,
Maire de Limogne en Quercy,
et le Conseil Municipal,

vous prie de bien vouloir assister à la
cérémonie des vœux,

*Vendredi 10 janvier 2014
à 18h00
A la salle des fêtes.*

Comptant sur votre présence.

1/Environnement

Bilan contre la pollution lumineuse

Un an après la signature de la charte contre la pollution lumineuse du PNRCQ, par la municipalité de Limogne, un bilan était fait sous chapiteau samedi 20 avril. Francis Mercadier, maire du village, a exprimé son désir d'aller plus loin dans la lutte contre la pollution lumineuse. D'ailleurs dans le cadre du festival, les éclairages publics étaient éteints dès la tombée de la nuit afin d'observer et démontrer l'intérêt que suscite une telle initiative.



La signature de la charte de préservation du ciel nocturne se traduit par l'extinction de l'éclairage public à partir de 1 heure du matin jusqu'à 5h 30, sous l'impulsion de l'ADEME et du PARC NATUREL REGIONAL. Nous avons ainsi mis en place des horloges permettant cette extinction, soit une économie de 6500 € sur l'année, et avons entrepris le remplacement de lampes fort consommatrices d'énergie, action qui devra se poursuivre pendant les années à venir.

2/ Maison de la Chasse et du Patrimoine :

Financée en grande partie par la municipalité, sur un terrain municipal qu'elle a mis à disposition, et en offrant également l'ancien matériel de la cantine scolaire, cette maison a été réalisée avec la participation des associations

des Chasseurs et du Patrimoine qui, en plus d'une aide financière, ont mobilisé leurs adhérents pour 252 journées de travaux pour chaque association, ce dont nous les félicitons une fois encore.

Inaugurée le samedi 25 mai en présence de nombreuses personnalités départementales et régionales, elle remplit sa fonction pour le plus grand plaisir des deux associations offrant à ses utilisateurs un espace convivial particulièrement adapté à leurs besoins.



3/ Mise aux normes du Camping de Bel Air :

Élément d'attractivité important pour notre village, il a malheureusement après le départ d'Alain Bach, puis de son successeur Philippe Massanes qui en avaient assuré pendant des années son bon fonctionnement, connu par la suite bien des vicissitudes.

N'étant plus «aux normes» depuis des années, pour en prendre la gérance le nouveau prestataire a exigé cette mise en conformité obligatoire. Nous l'avons réalisée ainsi que de nombreuses réparations malgré un coût élevé afin de pérenniser et d'améliorer cet espace indispensable à la vie de notre village et à son développement économique lié au tourisme.

Ce dernier ayant demandé la rupture de son contrat, un nouveau gérant vient d'être retenu.

4/ Réfection du terrain de football :

Très fréquenté par l'équipe intercommunale « Causse Sud » qui organise par ailleurs tous les ans un important regroupement d'enfants de tout le département, notre terrain de sport était depuis des années en très mauvais état.

Nous avons donc entrepris la réfection complète de l'aire de jeu : décaissement, broyage, plantation d'une nouvelle pelouse, installation d'une nouvelle main courante, enfouissement du réseau électrique, etc

Saluons ici l'action bénévole des adhérents de « Causse Sud » qui ont contribué grandement à cette réalisation.

Les premiers matches ont eu lieu à la satisfaction de tous les joueurs.

Reste à réaliser la réfection des vestiaires dont la vétusté est à présent criante.

5/ Création d'un poste de chef d'équipe :

Un village comme le notre doit faire face à de multiples travaux tout au long de l'année, et nous nous sommes vite rendu compte que 2 employés municipaux ne pouvaient faire face, seuls, malgré l'appui ponctuel du personnel du S. I.V.O.M. et tout particulièrement en raison de la polyvalence des activités à réaliser. Nous avons donc décidé de recruter un employé supplémentaire qui dirigera l'équipe et sera en mesure de réaliser les multiples charges que nous ne pouvions entreprendre à ce jour.

Après avoir étudié en commission plus de 48 candidatures et auditionné les 4 personnes qui se rapprochaient le plus du profil désiré, Mr le maire a retenu la candidature de Mr BREIL David.

6/ Rythmes scolaires :

L'école publique de Limogne « vit » depuis la rentrée 2013 aux rythmes de nouveaux horaires. Sa mise en place, incluant les activités après la classe, a été source de tensions et de divergences au sein du conseil Municipal.

On ne peut parler des nouveaux rythmes scolaires sans parler du périscolaire (activités après l'école) puisque d'après un sondage, une minorité de parents pouvaient ou voulaient récupérer leurs enfants dès 15h15.

Le temps scolaire s'achevant à 15h30 dans notre commune, ce qui est tôt pour la majorité des familles, la mise en place d'activités pour les enfants jusqu'à 16h30 s'est imposée (16h30 étant l'heure retenue pour la fin de journée à l'école).

Pour une mise en place à la rentrée 2013, l'État alloue 45 euros par enfant et par an, auxquels s'ajoutent 45 euros au titre de la ZZR (Zone de Revitalisation Rurale).

Le coût de cette réforme a été estimé entre 250 et 500 € par enfant pour une année, à la charge des communes.

L'OISL (Office Intercommunal des Sports et Loisirs) de la communauté de communes a été chargée d'organiser et de coordonner les activités périscolaires : les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 15h30 à 16h30.

Depuis la rentrée, des intervenants associatifs extérieurs et les animateurs de l'accueil de loisirs se relaient pour proposer aux enfants, par groupes de 12 de maternelle et 14 de primaire, les activités que ceux-ci choisissent, sans oublier la sieste pour les plus petits.

Dans une salle dédiée et dans la cour, les agents spécialisés (ATSEM) et des agents municipaux proposent aux moyennes et grandes sections jeux de récréation, atelier créatif, animation, contes...

Cette réforme, comme partout en France, a

suscité de nombreuses polémiques, faisant grincer des dents certaines familles, accueillie avec satisfaction par d'autres.

Nous les laissons s'exprimer.

Les Contre :

Pour cette mère d'une élève de CE1 : «Les enfants restent actifs tous les soirs. Avant, ils pouvaient souffler le mardi soir et le mercredi. Maintenant non, on les lève pour aller à l'école le mercredi matin. En résumé, on a rajouté 3 heures par semaine». «Avant, dit ce papa, c'était plus cool à la maison, le mardi soir, car il n'y avait pas d'école le lendemain. On a perdu cette sérénité. Notre fils est plus fatigué, on a avancé l'heure du coucher.

Sur les activités, les parents pointent : «Les enfants arrivent énervés aux ateliers, qui ne durent que 3/4 d'heures, le temps d'animation est vite entamé. Ils sont trop nombreux par intervenant. .

Enfin, il faut trouver du temps : «Le mardi soir, la journée du mercredi permettaient d'inscrire nos enfants dans des clubs et associations. Il ne reste que le mercredi après-midi, seule demi-journée de repos».

L'horaire de sortie est un autre grief : «On a 10 minutes pour venir chercher les enfants à l'école, et à 16 h 30, on ne croise plus les enseignants, nous n'avons pas de retour sur la journée de classe».

«Je regrette de ne pas connaître les intervenants à qui on confie nos enfants, pas plus que le contenu et le projet de leurs animations».

Les Pour :

«Malgré le manque de moyens, les ATSEM de maternelle jouent le jeu. Le vendredi, elles improvisent une activité très ludique, mon fils est ravi. C'est bien de terminer la semaine sur un temps de fête original», dit cette jeune maman.

«Est-ce qu'on peut considérer que cette réfor-

me est ratée au bout d'un mois ? Peut-être qu'il y a des choses à revoir, mais laissons à tous le temps de se caler», dit celle-ci.

«C'est vrai qu'au niveau de la discipline, cela semble compliqué. Au-delà de ça, ma fille apprécie».

«Je pense qu'on offre enfin la possibilité à des enfants de découvrir d'autres domaines. Rien que pour ça je suis contente que Limogne ait choisi de le tenter cette année. J'aimerais connaître le niveau social des gens qui critiquent. Ce n'est pas imposé, ils peuvent retirer leurs enfants».

Bref si le rythme est «presque» pris, le recul manque sans doute pour jauger l'impact de la réforme et notamment le bénéfice pour l'enfant. Toutefois on peut dire à ce jour que le bilan de ces nouveaux rythmes scolaires semble globalement positif.

Si revenir en arrière paraît compliqué, en revanche il est possible d'améliorer le dispositif actuel sur trois points :

- D'abord introduire une plus grande souplesse d'organisation du temps scolaire, (chaque territoire a sa spécificité) qui pourrait ouvrir aux enseignants, comme aux collectivités locales, par les innovations possibles, une véritable appropriation du projet par les acteurs, remettant l'enfant au centre du débat puisque c'est de son avenir dont il est question.

- Ensuite, mieux prendre en compte l'âge des enfants ce qui permet de réexaminer l'obligation d'intégrer systématiquement les écoles maternelles dans le dispositif de réorganisation du temps scolaire. A ce jour, la multiplication des intervenants chez les plus petits pouvant être anxiogène.

- Enfin il faudrait envisager sérieusement, au regard de la volonté du gouvernement de démocratiser pour tous les enfants l'accès à la culture et au sport (dans un souci de développement personnel, de réussite éducative, mais aussi du renforcement du lien social). Une pérennisation de l'aide apportée par l'É-

tat en rapport avec le contexte et l'ambition éducative est indispensable, or à ce jour nous n'avons aucun engagement sur la durée.

Le conseil d'école vient de faire le point sur la mise en place des nouveaux rythmes scolaires. La directrice de l'école élémentaire Marielle Dufour nous a fait part des conclusions de cette réunion : les enseignants et certains parents interrogés notent chez les petits une plus grande fatigue, malgré le travail en matinée, qui, à ce moment de la journée, voit les enfants plus attentifs et réceptifs.

Points positifs, les enfants sont enthousiastes et les parents contents du dispositif gratuit selon le principe de l'école « publique, laïque et gratuite pour tous ». Il paraît toutefois souhaitable que les enfants participent au moins à trois animations sur un cycle afin de découvrir des activités très différentes.

La mairie, l'OISL, les enseignants, les intervenants et les parents d'élèves participent au comité de pilotage chargé d'assurer le suivi et la bonne organisation du dispositif. Nous leur adressons à toutes et à tous ainsi qu'au personnel municipal nos remerciements pour leur engagement et nos félicitations pour la qualité de leur travail.

BIBLIOTHEQUE

La bibliothèque de Limogne fait partie des six bibliothèques pilotes du département, sélectionnées pour expérimenter une offre de services numériques. Jeudi 21 novembre, Geneviève Hateau responsable de la bibliothèque, et Frédéric Boulpicante, responsable et formateur informatique, nous ont expliqué cette nouveauté.

Dans le cadre d'un contrat territoire-lecture mis en œuvre par le conseil général du Lot et la Drac, un projet de développement d'une offre de services numériques dans les bibliothèques du Lot a été mis en place par la Bibliothèque départementale de prêt. Il se doit de favoriser l'accès à la culture via des services numériques.

Les usagers de la bibliothèque peuvent avoir accès, sur inscription gratuite valable deux mois (renouvelable), à une plate-forme de ressources numériques en ligne : musique en écoute illimitée, partitions de musique libres de droits, films, reportages sur l'éducation à l'image, méthodes d'apprentissage de langues, d'orthographe, du code de la route, bandes dessinées livres, l'accès à 300 titres de la presse papier et un espace jeunesse dédié aux 4-12 ans.



Ces nouveautés sont accessibles dans les locaux de la bibliothèque, mais également au domicile des usagers inscrits, via le site de la BDP.

La mise à disposition de supports nomades complète ce dispositif et les lecteurs de la bibliothèque de Limogne pourront emprunter des liseuses, chargées d'une sélection d'environ 200 romans classiques et contemporains. « Des tablettes multimédias, chargées d'une sélection d'applications, seront proposées sur place pour permettre de se familiariser avec ce support, précise Frédéric Boulpicante. Les lecteurs seront accompagnés dans la découverte de ces supports et des contenus numériques grâce à une initiation que je proposerai. »

Pour découvrir l'ensemble des ressources numériques, essayer une liseuse ou une tablette tactile gratuitement, depuis chez vous, il suffit d'adhérer et venir à la bibliothèque (elle propose aussi 18 mille livres papier pour tous les âges). La cotisation annuelle s'élève à 5 € pour l'ensemble.

7/ Adhésion de notre commune à une Communauté de Communes :

Notre village faisait partie des rares communes n'ayant pas encore adhéré à une communauté de communes se privant ainsi depuis des années d'aides financières et de soutien technique à l'accompagnement de ses projets ; aides et soutien forts utiles dans un contexte économique de plus en plus tendu.

Après réflexion avec les communes voisines de BEAUREGARD, LARAMIERE et VIDAILLAC ce fut vers la Communauté de Communes LOT-CELE que se porta notre choix, ce qui nous permis entre autre :

- de procéder aux indispensables travaux de mise aux normes de la cantine et de l'école publique; travaux financés par la communauté de communes dans le cadre de sa compétence.
- de mettre en place la réforme des rythmes scolaires tout en pérennisant le centre de loisirs sans hébergement.
- de développer l'activité de notre Office de Tourisme tout en nous soulageant des charges qui, rappelons-le, reposaient uniquement sur notre village.

La disparition de la Communauté de Communes LOT CELE, dans le cadre de la restructuration départementale, nous a amené à opter pour notre rattachement à la Communauté de Communes du Pays de LALBENQUE.

Nous faisons le souhait, avec les 7 communes qui ont fait ce choix avec nous, que cette dernière élargisse ses compétences afin que nous puissions travailler de la même façon que nous avons eu l'habitude de fonctionner avec LOT CELE.

Ce rattachement sera effectif au 1er Janvier 2014.

Cette nouvelle Communauté de Communes regroupera 23 communes pour 7888 habitants et sera dirigée par 64 délégués dont 4 représenteront notre commune.

Les réunions de travail se succèdent à un rythme effréné. Il s'agit de discuter avant l'intégration des problèmes de voirie, ordures ménagères, tourisme, enfance, jeunesse, culture...

8/ Nouveau découpage cantonal:

Dans le cadre de la restructuration des territoires décidée par la loi : le canton de LIMOGNE disparaîtra à l'occasion des élections des futurs délégués départementaux en Mars 2015.

Rattaché au canton de LALBENQUE et de CASTELNAU MONTRATIER, il devait porter le nom de la municipalité la plus peuplée soit :CANTON DE CASTELNAU MONTRATIER.

Après concertation des 3 conseillers généraux, il a été choisi l'appellation : CANTON DES MARCHES DU SUD QUERCY, en référence à l'ancien contrat de terroir dont avait bénéficié ce territoire.

Deux conseillers départementaux élus au suffrage universel, un homme et une femme, le représenteront au sein de la nouvelle assemblée départementale.

9/Réaménagement de la salle culturelle

Le grand projet de rénovation de la salle des fêtes en salle culturelle arrive enfin à son terme.

La maîtrise d'ouvrage en a été confiée à la Communauté des Communes Lot Célé (ayant la compétence) la municipalité restant cependant entièrement décisionnaire.

Au printemps après appel d'offres nous avons choisi le cabinet Archimade situé à Brive-La-Gaillarde, piloté par MM. Chassary et Lebaron. Ce cabinet fait preuve d'une grande expérience en matière de conception de lieux culturels.

Dès le mois de juin un comité de pilotage comprenant des membres du Conseil Municipal, de la Communauté de Communes, du Conseil Général, du Parc Régional, de la DDT (Direction Départementale des Territoires), du CAUE (Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement) ainsi que des acteurs culturels travaillant sur le Causse de Limogne se sont réunis régulièrement autour de l'architecte afin d'adapter au mieux les espaces aux contraintes et aux besoins de chacun des futurs utilisateurs de la salle culturelle.

Ce projet majeur pour notre commune et attendu depuis de nombreuses années vient d'être finalisé tant dans sa conception que sur son financement.

Limogne disposera en 2015 d'une salle de spectacle, d'exposition et de réunion de haut niveau, à la mesure de la vivacité des énergies culturelles dont notre commune est le foyer au sud de la Vallée du Lot.

Une salle moderne, aux dimensions raisonnables, au centre du village, mais insonorisée, de façon à ne pas créer de nuisance pour le voisinage, accessible à tous et répondant aux aspirations de chacun, inscrite dans le cadre d'un projet plus global de rénovation du centre bourg présenté à la population en 2012.

Soulignons l'action de la Communauté de Communes LOT CELE qui en a assuré la maîtrise d'oeuvre et permis l'obtention du

meilleur financement, ce qui n'aurait pas été possible si nous étions restés isolés.

Ainsi pour ce projet qui se monte à 676 457,60 € de travaux TTC, nous avons obtenu :

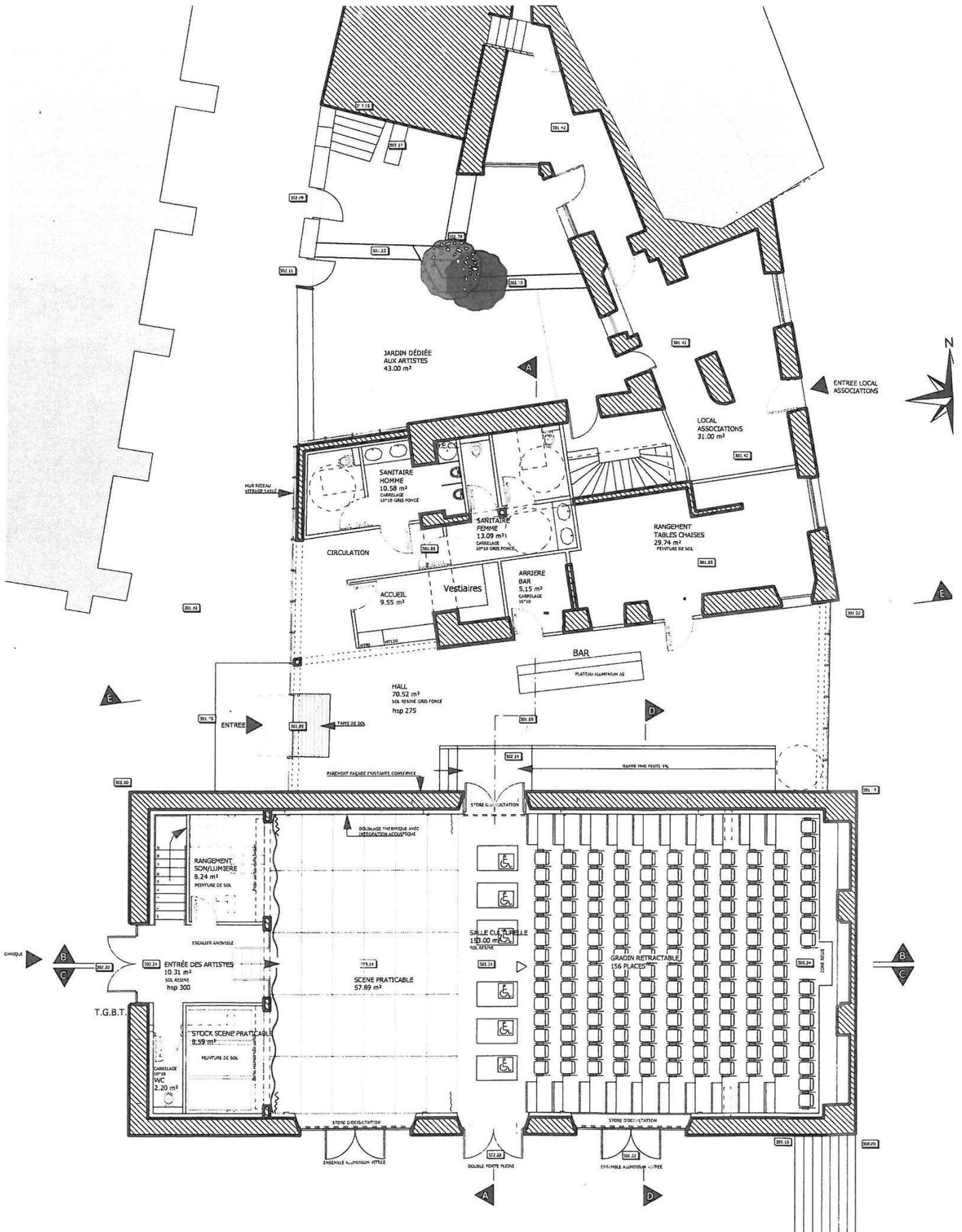
- 114 300 € de la région
- 100 000 € du conseil général
- 172 500 € de l'état (DETR 2014) assurée par le préfet.
- 150 000 € de l'Europe (FEADER)

A ce jour, le total des subventions s'élève donc à 536 800 € soit près de 80%.

Les travaux devraient débuter dans le courant du 1er trimestre 2014 et s'achever courant du 1er trimestre 2015.

Notons que le permis de construire déposé a reçu un avis très favorable et élogieux de la part de l'architecte conseil de la DDT : à savoir « Très joli projet de salle culturelle sur la place de Limogne, comprenant la rénovation complète de la halle, l'aménagement d'un parvis public sur la place Bergougnoux, et la création d'un hall d'accueil. Mon avis sur ce dossier est très favorable. »

Rappelons pour ceux qui regrettent que nous n'ayons pas construit un bâtiment neuf à l'extérieur du village comme cela avait été imaginé dans un premier temps, que ce type de projet n'était plus financé par l'Etat, nous privant de ce fait des indispensables subventions



10/ Création d'un grand parking d'une centaine de places :

Situé à l'entrée du village en venant de Cahors, juste avant le Crédit Agricole, il était depuis longtemps devenu nécessaire afin de désengorger le centre du village et ce particulièrement les dimanches et jours de fête.

Sa création devenait d'autant plus urgente que la réfection de la salle culturelle et l'aménagement du village enlèveront quelques places de stationnement.

Les négociations menées avec le propriétaire du terrain ont enfin abouties permettant son aménagement en début d'année 2014.

11/ Perspectives :

De nombreux autres travaux ont été réalisés au cours de cette mandature sur les bâtiments publics dont la vétusté de certains nécessitera encore un important effort de rénovation.

Il serait long d'énoncer toutes ces actions qui sont le quotidien d'un conseil municipal, mais notons toutefois encore :

L'acquisition du bâtiment situé à l'arrière de la mairie afin de répondre à l'obligation de mise en accessibilité pour les personnes à mobilité réduite.

Certes, il est toujours possible de critiquer des choix, mais ce que nous avons entrepris avec beaucoup d'énergie en quelques années, et dans des conditions difficiles, continuera de contribuer au développement de notre commune, à sa prospérité, au service de tous.

*Tous les membres
du conseil municipal
vous présentent
leurs meilleurs vœux
pour l'année 2014.*

L'intégralité de ce bulletin municipal est édité sur du papier 100% recyclé.



A livre ouvert

Bibliothèque municipale

15 chemin des grèzes 46260 Limogne en Quercy

téléphone : 05 65 31 78 88

alivreouvert@wanadoo.fr

L'association « A livre ouvert » aide à la gestion, à l'animation et aux orientations de la bibliothèque de Limogne.

Ouverture au public : mercredi 14h30-18h30,
jeudi 16h30-18h30, samedi 10h-12h.

A PARTIR DE JANVIER : OUVERTURE LE JEUDI DE 14H30 A 18H30 !

Fermé aux vacances de Noël

Prêt gratuit:

Fonds propre adultes et enfants (17 600 documents)
et prêt bibliobus (1000 documents changés deux fois par an).

Ressources numériques en bibliothèque

Dans le cadre d'un contrat Territoire-Lecture, le Conseil général du Lot et la Direction régionale des affaires culturelles ont décidé de mettre en œuvre, à titre expérimental, un projet de développement d'une offre de services numériques dans les bibliothèques du Lot.

Ce projet a pour objectif de favoriser l'accès à la culture via des services numériques et d'accompagner les bibliothèques dans la découverte de nouveaux supports et contenus.

A l'issue d'un appel à projet, 6 bibliothèques ont été retenues au titre de 2013 pour cette phase d'expérimentation : Castelnau Montratier, Cressensac, Gourdon, Limogne, Montcuq et Pradines.

Ainsi les usagers de ces bibliothèques pourront avoir accès sur inscription à une plateforme de ressources numériques en ligne proposant divers types de contenus : vidéos, musique, méthode de langues, bande dessinées, livres lus, presse, partitions, espace enfants...

Ce service sera accessible dans les locaux de la bibliothèque mais également hors les murs via le site de la BDP (www.lot.fr/bdp).

La mise à disposition de supports nomades complèteront le dispositif: les lecteurs de ces bibliothèques pourront emprunter des liseuses chargées d'une sélection de 250 romans.

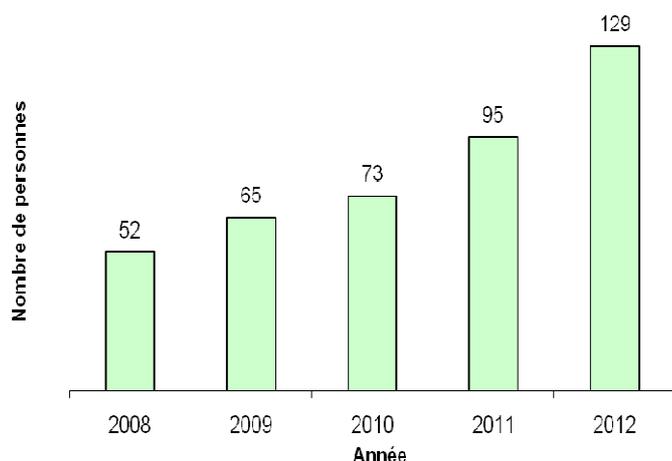
Des tablettes multimédia (Androïd et Ipad) leur seront également proposées dans ce cadre en consultation sur place pour leur permettre de se familiariser avec ce support nomade très prisé.

Ces services sont offerts depuis septembre 2013 dans la bibliothèque de Limogne qui accompagnera les lecteurs dans ces nouveaux usages.

Informatique

Concernant les cours d'informatique, animés par Frédéric Boulpicante, et qui ont lieu à la bibliothèque, les mercredis et un samedi sur deux, la demande continue d'être toujours plus forte, avec encore + 36 % par rapport à 2011.





| Année | Nombre de personnes | Variation % |
|--|---------------------|-------------|
| 2008 | 52 | |
| 2009 | 65 | +25 |
| 2010 | 73 | +12 |
| 2011 | 95 | +30 |
| 2012 | 129 | +36 |
| Moyenne = augmentation de + 20 % par an depuis 2008 +148 % depuis 2008 | | |

Écritures et jeux de lettres en mai

Cette journée entre dans le cadre de l'action culturelle de la commune de Limogne. Elle est organisée par la bibliothèque et l'association "A livre ouvert" et s'adresse à toute la famille. Encore un joli programme et un beau succès pour cette deuxième édition. Origami avec Bruno Hein, calligraphie avec Alison Youg, création d'abécédaires avec Christine Pedrosa, catalogue d'objets introuvables avec Chantal Boutes, sérigraphie avec l'imprimerie Trace, jeux et expositions proposés par les bibliothécaires... nous reconduirons probablement cette journée en 2014, quand nous aurons trouvé un endroit pour qu'elle se déroule harmonieusement.

Premières pages en juin

« Premières pages » est une action, initiée par le ministère de la Culture et de la Communication et la Caisse nationale des allocations familiales, qui a pour objectif de sensibiliser les enfants au livre et à la lecture dès leur plus jeune âge. Elle est relayée dans le département par le Conseil général du Lot, grâce à la Bibliothèque départementale de prêt, la Caisse d'Allocations Familiales du Lot et la MSA. Chaque famille ayant eu ou adopté un enfant en 2012 se voit offrir un album illustré afin de partager les plaisirs de la lecture et de la découverte. Quelque 1 500 familles sont concernées dans le Lot. L'opération « Premières Pages » est une expérimentation mise en place dans sept départements français.

Une quinzaine de nouveaux parents sont venus retirer le livre d'Ilya Green, "Mon arbre", à la bibliothèque de Limogne. Mercredi 12 juin, la bibliothèque a invité les petits et tout-petits accompagnés de leurs parents ou de leur assistante maternelle, pour une séance animée par Chantal Boutes, conteuse de l'association Parole de Geste et les bibliothécaires. Les enfants ont pu manipuler des objets en lien avec les illustrations d'Ilya Green, à partir de mallettes créées par Coline Hateau, artiste-plasticienne résidant à Concots, pour la BDP du Lot. Les plus grands avaient réalisé une fresque reprenant l'arbre d'Ilya Green dans le coin-lecture, s'appropriant différentes techniques: pochoir, papier découpé et collé, tampon-bouchon...

Périscolaire

La bibliothèque a été sollicitée pour entrer dans le cadre des activités périscolaires dès la rentrée de septembre. Nous accueillons les enfants des écoles publiques les lundi et jeudi après-midi pour, selon leurs choix, un moment de détente au milieu des livres, ou une activité autour du livre ou du papier, de préférence en rapport avec le projet d'école ou de l'OISL. A partir de janvier, l'accueil périscolaire se fera les lundi et mardi après-midi.

Bonnes fêtes de fin d'année !

APE Pech Barriat - Ecoles publiques

Le début d'année scolaire à l'école publique a été perturbé par la mise en place de la réforme des rythmes scolaires. Équipe enseignante, enfants et parents ont dû faire face à des changements qui n'ont pu être anticipés vu le peu de temps laissé à la réflexion. Les difficultés qui se présentent au jour le jour doivent être réglées dans l'urgence et c'est à posteriori, au sein d'un comité de pilotage que la réflexion est menée pour tenter d'améliorer les choses mais la marge de manoeuvre reste incertaine.



L'APE reste positivement dynamique et a débuté l'année par une brocante dans le centre du village le 9 septembre, un marché le 20 octobre (où ont été vendus des nichoirs fabriqués par des parents volontaires), puis il y a eu un loto à la salle des fêtes le 16 novembre et une bourse aux jouets le 30 du même mois.

Pour la suite, nous recommençons les après-midi jeux **ouverts à tous** qui avaient bien plu l'an dernier.

Ils auront lieu tantôt à la salle des associations, tantôt à l'école, les dimanche **8 décembre**, **12 janvier** et **8 février**.

Des affiches chez vos commerçants vous tiendront informés.

Le **samedi 14 décembre** nous avons été présents sur le marché de Noël du village pour vendre les productions des enfants, effectués lors d'ateliers périscolaires ainsi que les biscuits, gâteaux et autres douceurs confectionnés à la maison par leurs parents.

Autre manifestation qui avait bien plu l'an dernier, le théâtre d'improvisation avec la troupe du TIC de Catus qui affrontera une équipe de Rodez en match d'improvisation à la salle des fêtes de Varaire le soir du samedi 18 janvier.

Réservez votre soirée, ambiance garantie !!

Voilà pour le programme de cette fin d'année et début d'année 2014.



Nous vous souhaitons tous et toutes de passer d'heureuses fêtes et espérons vous retrouver nombreux sur nos manifestations.

Nous vous rappelons que tous les gains récoltés servent à aider à la réalisation des projets de l'équipe enseignante.

Merci d'avance de votre participation.

Meilleurs Voeux !!

Sabrina pour le bureau de l'APE

Découverte et sauvegarde du patrimoine

L'Association Découverte et Sauvegarde du Patrimoine a tenu son assemblée générale le 15 mars dernier. Ce fut le moment de faire un bilan des activités de l'année.

93 personnes ont cotisé à l'association en 2012, et 42 ont été présentes, en moyenne, à chacune des 5 journées murets permettant de construire ou de restaurer 410 ml de murets.

520 journées de collaboration avec la Société de chasse, ont permis de terminer le bâtiment de la chasse et du patrimoine avec une implication financière de 11000 € pour chaque association.

L'entretien du sentier botanique a été réalisé et le loto du mois d'Août a connu son succès habituel.

Plusieurs groupes de l'Ariège, du Vaucluse et du Lot ont visité nos réalisations et le musée d'arts et traditions populaires.

Le recensement du petit patrimoine a débouché, grâce au travail de Daniel Groussy sur l'édition de nouveaux recueils.

Notre ami Ulick Palmer a réalisé pour nous de très belles photos qui ont été exposées le jour de l'inauguration de la maison de la chasse et du patrimoine. Vous aurez sans doute l'occasion de les revoir à la salle d'exposition de l'office de tourisme ultérieurement.

Le rapport financier a présenté un déficit de 4684 € compte-tenu des investissements exceptionnels dans la réalisation du bâtiment.

Les projets pour la nouvelle année ont été retenus :

- 5 nouvelles journées murets les 13/4, 18/5, 21/9, 16/11, et 8/2 ont été programmées.
- organisation des journées nature le 25 mai 2013 avec la société de Chasse
- inauguration du nouveau bâtiment le 25 mai 2013
- entretien du sentier botanique le 27 mai 2013
- sortie collective en bus le jeudi 1er Août pour le spectacle « Hier un village » à Flagnac
- loto de plein air le jeudi 22/8/2013 à 20h30
- poursuite du recensement du petit patrimoine.

Les adhérents ont été remerciés pour leur implication, leur participation assidue et efficace au bon fonctionnement de l'association.

Pour une adhésion modique de 10€ par personne, venez partager notre passion pour le patrimoine et de bons moments de convivialité, cela permet aussi, de créer des liens et pour les nouveaux arrivants de s'intégrer dans notre village.

Contact : Yves LACAM Tél 05 65 31 48 78 , mail : yves.lacam @orange.fr



Yves LACAM , président de l'ADSP

L'école Saint-Joseph

L'année scolaire 2012-2013 s'est achevée début juillet dans la bonne humeur et le sentiment du travail bien accompli. En effet, cette année encore beaucoup d'événements sont venus ponctuer les différentes périodes. L'un d'entre eux a été, bien évidemment, la fin de la construction de notre « cabane- éco pour St Jo » en lien avec le Parc Naturel Des Causses du Quercy, les associations : Les Chemins Buissonniers, Découverte et Sauvegarde du Patrimoine de Limogne, ainsi que de nombreux parents d'élèves et anciens élèves. Un grand merci à tous pour ce grand et beau projet qui a été inauguré en juin dernier.

En 2013, les élèves ont été initiés aux Arts du Cirque avec une classe de découverte d'une semaine en Aveyron pour les classes de cycle 2 et 3. La classe de cycle 1 est, quant à elle, partie camper une nuit au Lac de Bannac, quelle aventure !

En septembre, tout le monde était motivé pour reprendre l'école et construire de nouveaux projets.

Cette année, l'école est équipée de plusieurs vélos et encourage cet apprentissage qui permet très vite aux plus jeunes de laisser les roulettes et de gagner leur équilibre. Cela se concrétise pour les plus grands par des petites sorties vélo organisées, notamment, par les animatrices de l'Accueil Périscolaire (Marie-Christine et Zoé). D'autres sorties devraient avoir lieu qui utiliseront le vélo comme moyen de transport...

L'équipement informatique a été entièrement repensé afin de répondre au mieux aux attentes des élèves et des enseignantes.

Les maîtresses proposent aussi des ateliers, certains soirs après la classe, dans le cadre des activités pédagogiques complémentaires (théâtre, jeux d'échec, lecture et mathématiques).

L'automne s'est invité chez les plus jeunes par les vendanges chez Mr et Mme Douleau et toute l'école a aussi, cette année, expérimenté les étapes de la fabrication du jus de pomme (fouloir, pressoir...). Chacun a pu participer et repartir avec un peu de nectar à faire déguster à la maison.

La Chorale de l'école, animée par Colombe Frézin donne toujours de la voix sur des chansons souvent inattendues mais finalement réussies.

Les enfants de l'école se produisent en principe deux fois, lors d'une petite soirée en décembre qui vient clôturer le premier trimestre et en juin pour la fête de la musique.

Le deuxième trimestre devrait voir fleurir des nouvelles activités orientées pour les plus grands vers la préparation de la classe de Découverte qui devrait se dérouler cette année sur l'Île d'Oléron... à suivre !!

Quant aux plus jeunes, c'est sur le thème des animaux qu'ils s'orienteront pour préparer la visite du Parc Animalier de Gramat.

Toute l'équipe de l'école Saint-Joseph tient à remercier l'ensemble des parents, anciens élèves, sympathisants pour leur soutien et leur confiance et vous souhaitent de joyeuses fêtes de fin d'années.

L'Association des Parents d'élèves vous présente le calendrier de ses manifestations :

Dimanche 23 mars : Brocante et vente de gâteaux sur le marché de Limogne

Dimanche 13 avril : Festival des jardins

Samedi 17 mai : Quine à la Salle des fêtes de Varaire (ou Limogne)

Vendredi 13 juin : Animations des élèves et repas dans la cour de l'école.

Dimanche 6 juillet : Trèfle du Causse (soutenu par l'APE)





Le marché gourmand du mois de juin et le marché de Noël du 14 décembre dernier sont les deux manifestations que les commerçants et artisans de Limogne ont plaisir à organiser.

Nous espérons avoir apporté aux villageois un peu de gaîté et de convivialité malgré la période difficile que nous traversons.

Beaucoup de témoignages de sympathie et d'encouragements de la part des exposants et des visiteurs pour que ces deux événements soient renouvelés chaque année, le message est donc enregistré.

Nous profitons de l'opportunité qui nous est donnée par le biais du Limogne Infos pour remercier toutes les personnes qui se sont impliquées pour la bonne organisation de ces deux manifestations et pour la décoration de notre village, la liste est longue mais chacun se reconnaîtra (membres de l' A.P.I.L, bénévoles, notre animateur René et son accordéon, Doris et Violette pour les promenades en calèche et à notre Père Noël fétiche à qui nous donnons rendez-vous l'année prochaine.



Nous vous souhaitons d'excellentes fêtes de Noël et de fin d'année et nous vous donnons rendez-vous en 2014 pour de nouvelles aventures.

Philippe POUYER

L'amicale des Sapeurs-Pompiers

Nous voici déjà en fin d'année 2013 et le corps des sapeurs-pompiers de la commune se joint à moi pour vous souhaiter une bonne et heureuse année 2014. Quelle soit pleine de bonheur, santé et porteuse de bonnes nouvelles.

Sur le plan opérationnel

Le centre a effectué à ce jour 197 sorties avec pour majorité des secours à victimes tels que : malades à domicile, accident de circulation, 1 plan rouge (renfort du 82), plusieurs feux de maisons, de cheminée, néanmoins qu'un feu de broussailles, faits d'intempéries,... etc
Plusieurs recrutements ont eu lieu durant l'année pour gonfler l'effectif à 29 sapeurs-pompiers

Sur le plan de la formation

Une fois de plus les pompiers du centre de secours ont été très actif sur le plan de la formation, que se soit en secourisme, feux urbains, feux de forêts ou en commandement ,

Félicitation à tous les stagiaires. Encore merci d'avoir donné de votre temps libre pour vous perfectionner, et ce, dans le souci d'être toujours plus performant.

Nominations :

Plusieurs sapeur-pompier vont recevoir la distinction de 1ere classe et Stéphane MAZET est nommé Adjudant depuis le 1er Novembre,

Plusieurs festivités sont à venir pour 2014 :

- Le loto hivernal qui se déroulera le dimanche 2 février 2014 à Varaire
- Repas choucroute le Samedi 5 Avril 2014 à Varaire
- Brocante le 4 mai 2014 au stade de Limogne
- La traditionnelle paëlla du 14 juillet au centre de secours de Limogne
- Loto en plein air le mercredi 23 juillet au centre de secours de Limogne

Le Corps des Sapeurs Pompiers de Limogne vous souhaite à nouveau tous ses meilleurs vœux de bonheur et santé.

Stéphane Mazet.



La FNACA

Mardi 29 Octobre avait lieu à la Bergerie à Marroule, l'assemblée générale de la Fnaca du canton de Limogne. Dès 9h30, les adhérents se sont réunis pour faire le bilan de la saison écoulée.

Étaient présents à cette réunion Michel Larguille président de la Fnaca de Figeac , vice président de la Fnaca du lot en charge de plusieurs secteurs.

Ensuite, Christian Oulés, président du comité de Limogne, a annoncé pour des raisons personnelles et après 10 ans de mandats qu'il avait décidé de passer la main.

L'assemblée a procédé au vote du nouveau bureau.

Président : Robert Fouillade

Vice-président : Christian Oulés

Secrétaire : Michel Valentin

Trésorier : Daniel Hereil

Juridique et Social : Michel Colonges

En toute convivialité s'en sont suivis l'apéritif et le repas au tour d'un stockfisch.

Le club de gym GV J'y vais

Chers amis,

Nos activités ont repris après une assemblée générale le 23 Septembre à l'occasion de laquelle nous avons eu une modification du bureau.

Mme Martine HAMON est désormais présidente

Mme Chantal FESSOU -- trésorière

Mr J.Pierre GAVENS secrétaire.

Les cours se déroulent tous les lundis à 18h30 durant la période scolaire.

Nous sommes 29 licenciés.

Notre animatrice alterne échauffement, musculation et renforcements durant une heure et pour les plus motivés une demi heure d'étirements tout cela dans la bonne humeur.

Pour l'heure l'assiduité aux cours reste indispensable car les fêtes approchent et nous devons prendre soin de nos silhouettes.

Bonnes fêtes à toutes et à tous.

Le secrétaire.

Le Cercle de l'Amitié

2013 se termine 2014 se profile déjà à l'horizon .

Au seuil de cette nouvelle année ,le cercle de l'Amitié adresse à tous les Limognais son très amical bonjour ainsi qu'une pensée émue à celle et ceux qui nous ont quittés en cours d'année.

Cette année :

- 4 Avril : loto annuel
- 10 Avril : Repas de fin de printemps (90 convives)
- grand voyage au Tyrol : du 2 Juin au 9 juin (46 Pers)
- 27 Juin repas de fin de saison au domaine magnifique de de gafié (102 Convives)

Les activités du jeudi réunissent régulièrement les « mordus » de belote, scrabble , tricot ,triominos ,et objets décoratifs, etc...

L'année s'est terminée » le 19 Décembre par l'Assemblée Général suivie du « Goûter de Noël .

N'hésitez pas à venir nous rejoindre pour partager tous ses bons moment.

Le Club des Remue- Méninges

Dans une ambiance amicale, le club des scrabbleurs se réunit toutes les semaines, les lundis, de 14H30 à 17H, à la maison des Associations.

Le niveau est très bon et nos joueuses fidèles , depuis maintenant quinze ans, ne sont pas les dernières à faire des scores magnifiques.

Quel plaisir de se retrouver chaque semaine!

A tous , de bonnes fêtes de Noël et une heureuse continuation en 2014.

La Présidente, Monique Bories .

Association Wushu Flow

A partir de la rentrée de janvier 2014, l'association Wushu Flow propose des cours de Wushu (arts martiaux chinois faits de chorégraphies, acrobaties et gymnastique) et de Taichi (mouvements lents et travail de la respiration).

Ces cours s'adressent à tous les âges et niveaux.

Ils auront lieu à la Salle Polyvalente de l'Ecole Publique de Limogne, le jeudi de 19:00 à 20:30 (adultes), le samedi de 17:30 à 18:30 (enfants) et de 18:30 à 20:00 (adultes).

Le contenu des cours sera adapté en fonction des participants.

Causse Sud 46

En premier lieu le bureau du club CAUSSE SUD 46 remercie la municipalité pour les travaux de réfection du terrain.

Un grand merci aux jeunes et moins jeunes du club qui ont passé 2 samedis à l'installation des main courantes et des buts.

Ces travaux ont permis un bon déroulement des tournois des jeunes. Le terrain est donc opérationnel depuis le début de la saison 2013/2014.

Les équipes jeunes participent à leurs championnats sous la responsabilité de leurs éducateurs.

Tous les jeunes qui désirent jouer au ballon avec nous peuvent prendre contact avec Jean-Noël WILLANUEVA.

Les 3 équipes Senior ont démarré leur championnat respectif 2013-2014 et les résultats sont encourageants pour la suite de la saison.

Quelques joueurs et surtout quelques dirigeants de plus seraient les bienvenus.

Rallye Bel Air

Cette année, notre association a fait l'effort financier important de réintroduire le perdreau sur notre territoire. Malgré les précautions dont nous nous entourons (fabrication de cages, agrainages, cultures de sarrasin), les prédateurs: renards, fouines, martres ..., ont anéanti nos espérances.

Expérience à améliorer pour la suite.

L'absence de glands, en 2013, fait que les sangliers, grands amateurs de ces graines de chênes, s'éloignent des bois, se rapprochant des cultures céréalières, des mas, et des villages. Un des rôles des chasseurs est de les en empêcher et d'en réguler la prolifération. Nous aidons les propriétaires à s'en protéger, pour éviter les affouillements des sols semés et les déprédations au moment des récoltes (de maïs, en particulier).

Actuellement, des hardes de sangliers séjournent en bordure des villages, jusqu'à quinze, vingt animaux, à la fois. Ils recherchent notamment les bulbes d'arums sauvages, faisant écrouler les murs en pierre sèche auprès desquels ils se développent .

Dans nos attributions, nous devons aussi chasser les chevreuils, en fonction de leur densité sur notre territoire. Des « bracelets » nous sont imposés, que nous agrafons sur les pattes arrières, une fois abattus. L'apparition des chevreuils sur notre causse ne date que de 25 ans, environ, venant en relais du petit gibier qui lui, a presque totalement disparu.

La chasse est une activité conviviale qui réunit bien des hommes dans notre monde rural . Quant à atteindre la parité hommes- femmes !... nous en sommes loin.

Encore un effort, Mesdames!



Les Trufficulteurs

Le diamant noir , la truffe bientôt là !

La truffe est le champignon le plus cher du monde mais on ne devient pas riche pour autant surtout sur notre cause où la culture des arbres truffiers n'est pas aussi facile qu'on pourrait le penser :

déjà faut-il arriver à les faire grandir sur nos terres arides et caillouteuses!

La plupart des gens ont une idée trop simpliste de la truffe.

En effet pour connaître les données importantes la concernant comme la recherche, la qualité, la valeur culinaire, la source et son degré de maturité exact il faut posséder une expérience de plusieurs années et avoir beaucoup de patience car cela demande beaucoup de travail et de temps.

Par exemple il est très important de recouvrir le trou après avoir extrait le truffe (cavé) pour éviter que les racines fines et le mycélium ne se dessèchent, car de leur santé dépend essentiellement la bonne croissance des truffes. De même il ne faut pas caver sur un sol gelé. Il est donc essentiel de prendre soin d'une place à truffes si on veut y récolter des champignons pendant plusieurs années.

Afin de transmettre ce savoir, sur la conduite d'une plantation truffière, l'Association des trufficulteurs du Causse de Limogne, organise des stages et des formations allant de la plantation de l'arbre à la récolte de la truffe.

Enfin n'oubliez pas le marché de Limogne organisé par la Mairie de Limogne qui débute vendredi 6 décembre à 10h30 , place de l'église . Amis trufficulteurs, votre présence sera récompensée avec le concours de la meilleure fréquentation aux marchés le vendredi 14 février 2014.

N'hésitez pas à venir apporter votre récolte et humer cette odeur particulière : la truffe aurait dit-on des pouvoirs hypnotiques et des vertus aphrodisiaques !



Contact : Association des Trufficulteurs du Causse de Limogne

Yves LACAM :
yves.lacam@orange.fr

tél: 05.65.31.48.78

L'association ABRI

L'ADMR, un sourire au quotidien.

Le réseau ADMR fort d'une expérience de plus de 60 ans sur le département du Lot défend les valeurs d'aide aux personnes et de soutien de son prochain. Bénéficiant d'une démarche qualité reconnue, l'association ADMR ABRI répond à vos attentes sur tout le département du Lot. L'objet de l'ADMR est de participer au mieux vivre chez soi quel que soit l'âge, et en toutes circonstances.

L'ADMR accompagne tout un chacun et les familles, tout au long de la vie, du plus jeune âge aux moins jeunes, quel que soit le niveau d'autonomie des personnes.

- Aide ménagère,
- Jardinage, petits travaux,
- Maintien à domicile,
- Accompagnement de personnes,
- Garde de jour et de nuit,
- Garde d'enfants...



L'association départementale ADMR Abri bénéficie de l'agrément de l'Etat et d'une convention avec le Conseil Général. Les interventions ADMR peuvent être prises en charge dans le cadre de l'APA (aide à l'autonomie des personnes âgées), la PCH (prestation compensatoire du handicap), etc. En cas de financement direct, les interventions peuvent donner lieu à des réductions ou crédits d'impôts.

L'investissement dans l'association ADMR ABRI est également possible. Nous constituons une équipe de bénévoles à Limogne en Quercy et ses environs. Si vous souhaitez donner du sens à votre engagement, si les valeurs portées par l'ADMR autour des liens entre personnes, intergénérationnels et de proximité vous font sens, nous recherchons des bénévoles. L'engagement est fonction de votre temps disponible et sur les sujets qui vous intéressent. Les missions sont les suivantes :

- Aide technique, participer à l'organisation d'événements ponctuels, intendance, mise en place d'une salle...,
- Aide administrative, actions partenariales, missions de développement de la qualité des services, ...
- Aide locale, être à l'écoute, porteur ou en développement des activités de loisirs cantonales, communales et faire le lien avec les personnes aidées.
- Aide aux visites à domicile, réaliser des visites de courtoisie afin d'écouter les préoccupations des usagers et de les mettre en lien avec des initiatives locales comme des fêtes de villages, tournois de pétanques, thé dansant ou d'autres projets collectifs en lien avec des établissements scolaires, des maisons de retraite...

L'ADMR, une collaboration de tous au profit des autres !

Les responsables de l'association vous accueillent

tous les lundis matin de 9h à 12h au SSIAD ADMR route de Cénevières à Limogne en Quercy.

Vous pouvez également les contacter au 05 65 35 02 95 ou au 06 88 97 96 49 ou au 07 85 59 52 33.

L'EHPAD

Fin 2013, l'établissement renouvelle sa convention tripartite avec le Département et l'Etat via l'Agence Régionale de la Santé lui permettant de maintenir son niveau de médicalisation.

Pour mémoire, créé en 1993, notre établissement, connu à l'époque sous le nom de MAPAD (Maison d'Accueil Pour Personnes Agées Dépendantes), a vu, avec le temps, sa capacité de prise en charge médicale augmentée, puisqu'elle est passée de 5 à 10 lits puis à l'ensemble des résidents en 2003 (42 lits).

Médicalisée à 100 %, la MAPAD est alors devenue EHPAD (Etablissement d'Hébergement Pour Personnes Agées Dépendantes). Chaque convention tripartite est signée pour 5 ans et engage l'établissement à suivre un cahier des charges réglementaires et des objectifs de démarche qualité.

Globalement, sur les 5 dernières années, l'EHPAD s'est donc attaché à améliorer ses prestations à la fois vers une plus grande ouverture de l'établissement vers l'extérieur, plus de participation des familles, une rénovation des chambres et des espaces collectifs, une amélioration de l'esthétique, décoration, peintures, fleurissement, une restauration plus adaptée aux pathologies, une animation plus diversifiée, etc...

Cependant, le point majeur d'amélioration a été la mise aux normes sécurité incendie réalisé entre mi 2012 et début 2013. En effet, le passage de MAPAD à EHPAD signifiant la prise en charge d'une population plus dépendante, l'établissement par nécessité réglementaire a dû s'y conformer afin que l'agrément d'exploitation lui soit maintenu.

Ainsi, ces travaux ont permis de sécuriser l'escalier intérieur en le cloisonnant et en le fermant par une porte coupe feu, d'asservir électriquement les issues de secours à la centrale incendie de l'établissement, de munir d'un détecteur de fumée chaque chambre, chaque espace commun ou de rangement, d'installer des entrées d'air et des tourelles d'extraction pour extraire les fumées toxiques en cas d'incendie, de rendre coupe feu tous les espaces de stockage et enfin d'installer un escalier de secours au 1er étage. Ces travaux d'un montant de 260 000 € ont été pour moitié subventionnés par l'ARS. Le reste à charge est reporté sur le prix de journée et lissé sur 15 ans.



Le schéma gérontologique régional et départemental ne prévoyant pas l'augmentation de lits d'hébergement, l'établissement n'a pas la possibilité dans la prochaine convention d'agrandir sa capacité d'hébergement. Cette convention sera donc axée vers une poursuite de la démarche qualité et la rénovation de certaines parties du bâtiment notamment la chaufferie et la blanchisserie.

Notre village a fait l'objet d'une publication dans le magazine RUSTICA de juin 2013-08-03

MIEUX VIVRE AU NATUREL

Balade au vert

Le causse de Limogne, PEPITE DU QUERCY

Ce plateau calcaire recèle des trésors apparents, en rapport avec le relief impressionnant et l'architecture en pierres sèches, et d'autres cachés : les gouffres souterrains, la précieuse truffe vendue aux marchés de Limogne et de Lalbenque, et le fragile safran. Carole Testa

Le causse de Limogne en Quercy (46) est un pays où règne la pierre. Elle affleure sous les pas du promeneur et rayonne dans les constructions humaines. Des dolmens, témoins de l'époque préhistorique, aux majestueuses demeures quercynaises, en passant par les lavoirs, fontaines, murets de pierres sèches, et, fleuron du petit patrimoine bâti, les caselles (ou gariottes). Ces cabanes de bergers, rondes du sol jusqu'à la voûte, sont entièrement édifiées en pierres sèches non maçonnées. La protection des savoir-faire traditionnels et de la nature est ici le maître mot.

Des eaux souterraines

Ainsi, le causse de Limogne, au sud du Parc Naturel Régional des causses du Quercy, a préservé une flore et une faune sauvages : genévriers, chênes pubescents, lichens, une grande variété d'orchidées et bien sur de nombreuses espèces d'insectes, de reptiles, de batraciens...sans oublier le circaète Jean-le-Blanc, un magnifique rapace. L'agriculture industrielle peine à s'installer sur ces terres caillouteuses au relief accidenté. Seuls les troupeaux de brebis caussenardes, lunettes noires sur toison blanche, peuplent toujours les pelouses sèches des causses. La pluie tombe pourtant sur ce plateau calcaire, mais sans profiter au sol ; elle s'infiltrerait aussitôt dans les fissures de la roche et alimente des cours d'eau souterrains, qui font de ce pays un paradis pour les spéléologues... tandis que les falaises font le bonheur des amateurs d'escalade. Perché sur un piton rocheux surplombant le Lot, Saint-Cirq-Lapopie en est la perle.

Des trésors culinaires

Magie du paradoxe, ce territoire aride produit des trésors : foie gras, truffe et safran. Entre décembre et mars, les trufficulteurs apportent leur mystérieux champignon noir, *Tuber melanosporum*, au célèbre marché de Lalbenque et au marché de Limogne, plus rustique. Quant au safran, ce filament rouge prélevé à l'automne au cœur d'un crocus mauve, il se vend plus cher que de l'or.

Des gouffres vieux de 30 millions d'années recèlent des fossiles de quelque 600 espèces d'animaux et de végétaux. Le phosphate contenu dans les os et les dents des animaux ont donné lieu à une extraction industrielle au XIXème siècle. Aux phosphatières du Cloup-d'Aural, à Bach, on peut descendre au fond de ces canyons à la végétation luxuriante...

Entre simplicité et produits de luxe, entre l'aride chaleur du plateau et la fraîcheur du monde souterrain, cette terre aime les contrastes...

La chronique d'Elisabeth de Meurville :

Un pain vraiment craquant

Nulle part ailleurs que dans le Lot, vous ne trouverez ce pain fait avec des blés 100% Lot, sans additif et selon une recette locale qui respecte un strict cahier des charges : Mie fondante et croûte croustillante : c'est le pain des en-cas comme des dîners fins.

Mairie de Limogne

Secrétariat : du lundi
au vendredi de 9h à 12h
et de 13h30 à 16h30,
sauf le jeudi après-midi.

Adresse :

9 Place de la Mairie — BP 2
46260 Limogne en Quercy

Tél : 05.65.31.50.01

Fax : 05.65.24.34.93

Email : mairie.limogne@wanadoo.fr

Site web : www.mairie-limogne.fr

Permanence CPAM

Tous les mardis en période
scolaire de 15h à 16h
au 1^{er} étage de la mairie.

Assistante sociale du Conseil Général

Contact auprès du centre
médico-social de St Géry
Tél : 05.65.53.47.70

Les rendez-vous ont lieu
au 1^{er} étage de la mairie.

Lot Aide à domicile

Soutien aux personnes pour
l'entretien de la maison et
les gestes de la vie quotidienne.
Contact Pascaline Massanes
et Evelyne Gauchet
Permanence au 1^{er} étage de la
mairie le mercredi matin.
Tél. : 0.805.69.69.46

ADMR

Service à la personne
Permanence le lundi matin
de 9h à 12h30 au SSIAD
43, place des micocouliers.
Contact M. Caillard, responsable
de secteur
Tél : 06.88.97.96.49

Déneigement

Extrait arrêté municipal permanent du 24/12/2012 :

Dans les temps de neige ou de gelée, les propriétaires ou locataires sont tenus de balayer la neige devant leurs maisons.

Le nettoyage des voies publiques et privées consiste au raclage après chaque chute de neige, plusieurs fois par jour si cela est nécessaire. Ils doivent tenir soigneusement balayés les trottoirs au droit de leur façade, jusqu'au caniveau, en dégagant celui-ci autant que possible. S'il n'existe pas de trottoir, un espace de 1,50 mètre de largeur à partir du mur de façade devra être dégagé.

En cas de verglas, ils doivent jeter du sable, du sel ou de la sciure de bois devant leurs habitations.

Marché aux truffes

Il se déroule Place Jean-Louis Belvezet, le vendredi à 10h30 précises.

Le recensement militaire des jeunes

concerne tous les français, filles et garçons âgés de 16 ans.

Cette démarche obligatoire est à effectuer à la mairie du domicile dans les 3 mois suivant le 16^{ème} anniversaire

Divagation des animaux

Arrêté municipal du 13 septembre 2005 :

Il est expressément défendu de laisser les chats et les chiens sur la voie publique seuls et sans maître. Défense est faite de laisser les chiens et les chats fouiller dans les récipients à ordures ménagères ou dans les dépôts d'immondices, et ce sur tout le territoire de la commune.

AVANT LES GRANDS FROIDS,

PENSEZ A PROTÉGER VOTRE COMPTEUR D'EAU !

Quelques précautions éviteront que votre compteur ne se brise sous la pression de l'eau gelée ... et que vous ne soyez privé d'eau !

Votre compteur est placé dans un regard, à l'extérieur :

- Utilisez des sacs remplis de billes ou de débris de polystyrène pour isoler le compteur
- Isolez les parois du regard à l'aide de plaques de polystyrène et fermez bien le regard

Votre compteur est dans une cave ou un garage :

- Protégez les canalisations et le compteur à l'aide d'un matériau isolant (laine de verre, gaine en mousse par exemple)

Déchetterie de Limogne

Heures d'ouverture :

- Lundi et mardi : 14h à 18h
- Mercredi et vendredi : 9h à 12h
- Samedi : 14h à 17h

Fermeture les jeudis et dimanches.

Adresse : Z.A. de Rigounenque, derrière le stade.

Tél. : 05.65.31.49.23

Encombrants

Dépôt obligatoire à la déchetterie.

En cas d'impossibilité, ramassage le 1^{er} samedi du mois sur inscription auprès de la mairie.

Brûlage des végétaux

Extrait arrêté préfectoral du 5 juillet 2012 :

L'interdiction permanente est faite aux particuliers et collectivités de brûler les déchets végétaux provenant de leurs parcs et jardins au titre du règlement sanitaire départemental qui interdit le brûlage des déchets ménagers, dont font partie les déchets verts.

Nuisances sonores

Extrait arrêté préfectoral permanent :

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuse à gazon à moteur thermique, tronçonneuse, perceuse, ne peuvent être effectués que :

- Les dimanches et jours fériés entre 10h et 12h
- Les samedis entre 9h et 12h et entre 15h et 19h
- Les autres jours entre 8h30 et 19h30.

Carte Nationale d'identité

La validité des cartes d'identités passe à 15 ans.

- Les cartes délivrées à partir du 01/01/2014 seront valables 15 ans.
- Les cartes valides au 01/01/2014 sont automatiquement valides 15 ans sans démarche particulière.
- Les cartes restent valables 10 ans pour les personnes mineures.
- Si vous souhaitez voyager à l'étranger avec votre CNI, rendez-vous sur www.diplomatie.gouv.fr pour plus d'informations

Correspondants de presse

Si vous souhaitez faire insérer un article dans la presse locale afin de couvrir une animation ou un évènement exceptionnel, vous pouvez contacter le correspondant local :

pour la Dépêche du Midi

Bernard Garibal

Tél. : 06.20.12.37.63

Email : truffe.bg@orange.fr

Médiation familiale

Vous engager dans une médiation familiale peut vous aider à dépasser le conflit et à trouver un accord pour préserver les liens familiaux. Elle s'adresse :

- Aux personnes mariées ou non, divorcées ou séparées qui veulent modifier des décisions et trouver d'autres accords
- Aux grands-parents qui ont des difficultés à garder des liens avec leurs petits-enfants.
- Aux jeunes adultes en rupture de liens avec leur famille
- Aux membres d'une famille susceptibles de vivre une rupture.

N'hésitez pas à contacter l'UDAF du Lot, service de médiation familiale.

Tél. : 05.65.35.87.30

Conciliateur de justice

Permanence sur Rdv à Limogne le 2^e lundi du mois en après-midi, à Cahors le 3^e mercredi du mois. Contact auprès du Secrétariat de Mairie de Limogne

Tél. : 05.65.31.50.01

Les nouveaux Limognaises et Limognais

- Sylvie, Marc Pierres et leurs deux enfants habitent rue de Lugagnac depuis novembre 2012
- Yves et Maria Paillas résident et proposent des chambres d'hôtes rue de Lugagnac depuis le début d'année 2013
- Aline Gérin, Pablo Corroto-Munoz et leurs filles Vanessa et Cynthia ont emménagé Avenue de Cahors en mai
- Jean-Claude et Joëlle Vialettes vivent au Mas de Coutal depuis juin
- Dominique Perrier réside rue de Cénevières depuis novembre.

Les décès

La municipalité présente ses condoléances aux familles touchées.

- Madame Huguette Paren, le 26 février à l'âge de 84 ans
- Monsieur Roland Barnabé, le 2 mars à l'âge de 79 ans
- Monsieur René Moullet, le 20 mars à l'âge de 77 ans
- Monsieur François Intartaglia, le 12 septembre à l'âge de 87 ans
- Madame Christiane Sédille, le 18 septembre, à l'âge de 95 ans
- Madame Joséphine Daudé, le 14 octobre à l'âge de 87 ans
- Monsieur Serge Saint-Martin, le 7 novembre à l'âge de 66 ans
- Madame Irène Labruyère, le 29 décembre à l'âge de 93 ans

C'est avec tristesse que nous avons également appris les décès de :

Madame Elisabeth Vignals, Madame Claire Hérail née Cayla, Madame Geneviève Pradines, Monsieur Charles Louis, Monsieur Jean Cabrit, Madame Bernadette Serrigny née Vialatte, Monsieur Jacques Bach, Madame Amélie Ouvrieu née Souleillou.

Les naissances

Nous sommes heureux de vous annoncer leur venue au monde.

- Alice, née le 26 février, fille de Loïc Gousset et Amélie Cambou
- Maxime, né le 15 mars, fils de Jonathan et Aurélie Lazaro
- Emrys, né le 03 août, fils de Thomas Fessou et Adeline Vergougnou
- Ambre, née le 19 octobre, fille d'Eddy et Christelle Ouzounian

Les mariages

Avec nos compliments et tous nos vœux de bonheur.

- Régine Pouget et Bertrand Cavaillé célébré le 1er juin.
- Catherine Denamps et Jean-Claude Storai célébré le 2 septembre.

Les créations d'activité

« La peau de l'ours »

Atelier du cuir

Mme Flore ALEXANDRE

Rue de Lugagnac

Boulangerie

M. Gilles MICHEL

Parking du Gamm Vert

Avenue de Villefranche

A propos de

Limogne
infos

Le bulletin municipal que vous tenez entre les mains a été entièrement conçu, écrit, illustré et imprimé par les élus et les employés municipaux, à la mairie de Limogne, avec le concours des associations de notre village.

Ce journal est le vôtre, donnez-nous votre avis, n'hésitez pas à nous écrire, à nous adresser un courriel.

Email :

mairie.limogne@wanadoo.fr

Site web : www.mairie-limogne.fr

Adresse :

9 Place de la Mairie BP 2
46260 Limogne en Quercy

Tél : 05.65.31.50.01